

Novembre 2023



Consultation sur la réforme de la loi sur la protection du territoire agricole

**Présenté au
Ministère de l'agriculture, des pê-
cheries et de l'alimentation du
Québec**



Groupe Ambioterra

624, rue Notre-Dame, bureau 31
Saint-Chrysostome (Québec)
J0S 1R0
Tél. :450.637.8585
info@ambioterra.org

Rédaction

Stéphane Gingras, M.Sc. géographe et géomorphologue

Supervision

Priscilla Gareau, biologiste Ph. D. Env.

Chers membres de la commission, et représentants du MAPAQ, notre court mémoire qui vous est présenté ici, cherche à porter l'attention du gouvernement sur deux problématiques importantes en lien direct avec la LPTAAQ et la protection du territoire agricole.

D'une part, les petites superficies disponibles pour l'agriculture au Québec commandent que nous soyons extrêmement attentifs à la façon dont celle-ci sont exploitées... Hors actuellement, en grandes cultures de céréales (la majorité des superficies agricoles du Québec), nous avons un problème majeur d'érosion des terres agricoles (<https://www.ambioterra.org/wp-content/uploads/Feuillets%20d%E2%80%99information/L%E2%80%99%C3%A9rosion.pdf>).

Ce problème est très coûteux pour les producteurs (35,000\$ par année moyenne canadienne) et peut conduire à la destruction de la productivité des sols agricoles à moyen et long terme. Les mauvaises pratiques culturales sont en cause ici. Surtout le labour trop fréquent des surfaces agricoles (sol exposé aux intempéries) combiné à nos conditions climatiques difficiles (surtout au printemps) font en sorte que le capital agricole (sol fertile) se retrouve dans les cours d'eau... Nous croyons donc que la Loi devrait être modifiée afin de mieux protéger les sols agricoles et le territoire agricole. Peut-être que certaines pratiques devraient être encouragées (comme avec le programme prime vert), mais croyons que certaines pratiques devraient être découragées afin de préserver les sols agricoles pour les générations futures et pour les cours d'eau du Québec.

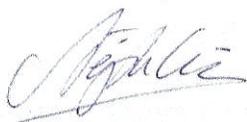
Dans un deuxième temps, nous aimerions attirer l'attention du gouvernement sur la destruction toujours plus importante des milieux naturels (milieux humides et forêt) en zone agricole. Ainsi, nous avons dressé un portrait de la disparition du couvert forestier en Montérégie entre 2000 et 2017 que vous pouvez consulter sur notre site web : <https://www.ambioterra.org/wp-content/uploads/Rapports%20d%E2%80%99Ambioterra/Document%20synth%C3%A8se%20E2%80%93%20D%C3%A9forestation%20en%20Mont%C3%A9rie%20Ouest.pdf>. Ce document a été élaboré à partir des données de l'agence Géomont et de photographies aériennes.

Celui-ci conclut que nous avons perdu plus de 21784 hectares de forêt en Montérégie entre 2000 et 2017. Selon Géomont, ces pertes sont dues à 70% à l'agrandissement (légal ou non) des superficies agricoles et 30% au développement résidentiel. Donc nous avons un réel problème de destruction des milieux naturels en zone agricole. C'est extrêmement malheureux de faire ce constat quand on sait que les recherches pointent vers un mieux vivre ensemble entre la production agricole et la nature. En effet, des organismes comme le CRAAQ ont publié tout dernièrement un guide d'aménagement de systèmes agroforestiers https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/guide-d_amenagement-de-systemes-agroforestiers/p/PAGF0104.

Donc au lieu de détruire les derniers milieux naturels présents sur le territoire agricole, les scientifiques nous invitent plutôt à intégrer ces milieux dans la trame agricole et à en tirer bénéfice autrement. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que dans l'aire actuelle teintée par les perturbations climatiques, il est très contreproductif par exemple d'abattre des forêts ou de drainer des tourbières afin de les mettre en production car ce sont les deux plus importants réservoirs terrestres de gaz carbonique atmosphérique. Ce sont donc des alliés dans la séquestration du carbone et dans la lutte aux changements climatiques. Lorsqu'ils sont détruits, le gaz carbonique emmagasiné (dans le sol forestier et dans les tourbières) retourne dans l'atmosphère !

En conclusion, Ambioterra est persuadé qu'il est possible de produire de la nourriture sans détruire la nature et c'est ce que nous souhaitons véhiculer comme message dans le cadre de la réforme proposée.

Merci !



Stéphane Gingras, M.Sc. géomorphologue
Chargé de la préservation de la biodiversité
Ambioterra